



● *Pépinière de Fanaye installée en 12 jours par 500 paysans. Elle peut produire, à partir de 3,5 ha, près de 3 millions d'arbres.*

**Cette interview nous a été accordée par M. Pierre David, représentant de l'ACDI, lors d'une visite de contrôle des projets OFADEC au Sénégal.**

○ *Le Canada-Afrique* : Vous venez de visiter les projets OFADEC de Tambacounda et de Podor. Pourriez-vous nous expliquer comment le Canada est venu s'impliquer dans ces projets ?

□ **M. Pierre David** : Dans le premier cas, celui du projet de Tambacounda, il s'agit d'un projet traditionnel financé par la direction des ONG\*. Dans le deuxième cas, celui de Podor, il s'agit d'une action convergente. C'est un nouveau concept qui a été mis en place par l'ancien président de l'ACDI, M. Marcel Massé, et par lequel on pouvait transférer des fonds bilatéraux aux autres organismes, notamment aux ONG. C'est ainsi qu'on a mis à la disposition de la Fondation canadienne contre la faim un montant de quatre millions de dollars canadiens utilisés par l'OFADEC pour un projet de développement rural dans la région du Fleuve.

○ *Comment pourrait-on qualifier l'approche OFADEC, par rapport à d'autres types d'approches dans le développement rural ?*

□ Je pense que ce qui la caractérise surtout, dans un premier temps, c'est l'écoute du paysan. Plutôt que d'imposer des modèles culturels aux paysans, on se met vraiment à leur écoute en essayant d'exécuter leur idée même. Ainsi, les paysans sont impliqués, au plus haut point, dès le début, aux projets et les résultats ont été jusqu'à présent absolument fantastiques.

On évite également, dans la mesure du possible, d'utiliser de l'équipement lourd, autrement dit, les paysans préparent eux-mêmes les sols, et on réduit ainsi au minimum les coûts prévus. A titre d'exemple, pour aménager un hectare dans la région du Fleuve, les coûts de la SAED varient

de quatre à cinq millions de francs CFA alors que pour une superficie semblable, l'OFADEC ne dépense qu'environ 400.000 francs CFA.

Une autre caractéristique de l'approche OFADEC, c'est que pendant l'installation des paysans — comme ceux-ci n'ont ni logement ni produits sur lesquels ils peuvent compter — on leur donne une contribution en argent, 2.000 francs CFA par mois, et une ration alimentaire. Cette contribution est éliminée à partir du moment où le paysan peut compter sur les produits de sa récolte.

○ *Pourriez-vous préciser la nature des projets en cours ?*

□ Chaque paysan dispose d'un terrain habituellement divisé en quatre parties. Il y produit, sur un des lots, de la banane, sur un autre, de la tomate et sur le troisième des oignons. Le quatrième lot est réservé à la culture des céréales destinées à sa propre consommation. Donc, l'accent a été vraiment mis jusqu'à maintenant sur la culture maraîchère.

A Tambacounda, on s'est concentré surtout à la culture des bananes qui poussent vite et qui sont vendues à un très bon prix, ce qui permet aux paysans de franchir rapidement la période critique. Il y a au Sénégal un grand marché pour la banane, qui est loin d'être épuisé, et de ce fait, les paysans sont satisfaits du choix de la banane.

Dans le projet de Podor, la priorité sera donnée à la culture de la tomate, de l'oignon et de la pomme de terre, et là également, l'OFADEC a conclu, au nom de tous les paysans, certains marchés avec la compagnie qui fait du concentré de tomate au Sénégal, à un prix intéressant.

○ *Est-ce que l'action de l'OFADEC se limite uniquement à la production ou atteint-elle aussi la commercialisation ?*

□ Il y a une commercialisation primaire qui consiste à rassembler tous les produits des paysans. Les commerçants viennent sur les périmètres